



Déclaration liminaire Formation Spécialisée Ministérielle

À Balard, le 26 juin 2026

A l'occasion de cette Formation Spécialisée Ministérielle, l'alliance **Défense CGC - CFTC Défense** souhaite remercier les équipes de la DRH MD pour l'important travail réalisé qui permet d'aboutir à la nouvelle version du **mémento 2025 relatif à la prévention des risques psychosociaux et au traitement des troubles psychosociaux**.

L'alliance **Défense CGC - CFTC Défense** rappelle l'importance de sensibiliser l'ensemble des acteurs sur ce sujet car nous constatons sur le terrain un réel besoin. Ce guide est une véritable source d'information pour l'ensemble des agents.

En cette période de l'année où nous vivons un épisode climatique présentant des températures plutôt élevées, nous nous interrogeons sur les mesures de **renforcement des mesures de prévention en période de canicule** pour donner suite au décret n°2025-482 du 27 mai 2025.

Ces nouvelles mesures entreront en vigueur le 1er juillet 2025 avec pour objectif de protéger la santé et les conditions de travail des agents et des salariés face aux épisodes de chaleur extrême.

Il s'agit pour les employeurs, lorsqu'un tel risque se présente, de mettre en œuvre plusieurs actions de prévention à adapter aux situations de travail.

Ce risque est constaté de façon de plus en plus fréquente sur de multiples emprises du MINARM. L'alliance **Défense CGC - CFTC Défense** ne peut pas s'empêcher de soulever les difficultés récurrentes présentes sur le **site de Balard** depuis son inauguration bien que cela relève de la FS 101, mais aussi des mesures de préventions à déployer dans le cadre de ce nouveau décret.

Quelles seront les mesures préconisées au 1er juillet 2025 pour compléter celles existantes dans l'esprit de ce nouveau décret ?

Pour en revenir à l'ordre du jour, nous apprécions que la Marine ait avancé sur les **activités pyrotechniques se déroulant lors de l'armement et du désarmement des plates-formes de combat et des unités de combat relevant du chef d'état-major de la Marine** avec ce nouveau projet d'arrêté.

Nous espérons qu'il ouvrira la voie pour la mise en place d'autres arrêtés qui sont nécessaires sur ces sujets dans notre ministère.

Pour conclure, l'alliance **Défense CGC - CFTC Défense** souhaite souligner à nouveau l'importance de sensibiliser les nouveaux chefs d'organismes sur leurs responsabilités en matière de **prévention dans cette période traditionnelle de plan annuel de mutation**.

Nous vous remercions pour votre attention.



Contact Défense CGC

reponse.diffusion@defense-cgc.fr



Contact CFTC Défense

cftcdefense@gmail.com